Abitibi OUEST

PLAN D'ACTION

EN MATIÈRE D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET DE RÉTENTION DES PERSONNES IMMIGRANTES ET DES MINORITÉS ETHNOCULTURELLES

2022-2025

Table des matières

5 INTRODUCTION

6 MOT DU PRÉFET

8 MISE EN CONTEXTE

9 DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

10 DIAGNOSTIC LOCAL : L'IMMIGRATION, UN PHÉNOMÈNE RÉCENT EN ABITIBI-OUEST

14 ENJEUX COMMUNS DU TERRITOIRE

15 AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION

24 COMITÉ DE PILOTAGE

25 ANNEXE

26 REMERCIEMENTS

Chargée de projet : Cecilia Carmona

Rédaction : Éric Fournier, Manon Beaudoin et Cecilia Carmona

Premier trimestre 2022

Avec la participation financière de :

Québec

Introduction

En raison de leur proximité avec la population et des responsabilités qui leur incombent en matière de développement social, culturel et économique, la MRC d'Abitibi-Ouest et les municipalités locales sont appelées à jouer un rôle essentiel pour assurer l'attractivité du territoire et réunir les conditions favorables à l'établissement durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Au printemps 2021, dans le cadre d'une entente signée avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), la MRC d'Abitibi-Ouest a entrepris l'élaboration d'un plan d'action visant l'accueil, l'intégration citoyenne, l'établissement durable et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Ce plan d'action triennal est produit par la MRC d'Abitibi-Ouest en collaboration avec de nombreux partenaires. La réalisation des différentes actions identifiées sera soutenue par une entente financière entre le MIFI et la MRC d'Abitibi-Ouest et vise l'atteinte des objectifs généraux suivants :

- Favoriser l'attraction des personnes immigrantes;
- Favoriser l'installation et l'établissement durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles sur le territoire;
- Favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses entre les Québécoises et les Québécois de toutes origines.

Bien que la MRC d'Abitibi-Ouest en soit le principal maître d'œuvre, plusieurs organisations sont associées aux actions contenues dans ce plan par le biais de diverses ententes et mandats.

Ce plan d'action mise sur la complémentarité avec les autres planifications de la MRC d'Abitibi-Ouest et de ses partenaires. Ainsi, des 24 actions contenues dans le plan, force est de constater que plusieurs s'arriment avec le Plan de développement durable (PDD), le Plan d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre (PMO) ainsi qu'avec les stratégies d'attractivité, d'accueil et d'intégration locales et régionales.

Mot du préfet

Au cours des derniers mois, de nombreux acteurs du milieu tels que des personnes immigrantes, des citoyens, des intervenants communautaires, des employeurs et des partenaires ont été mobilisés dans une démarche de consultation visant à mieux connaître les enjeux auxquels sont confrontées les personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles qui se joignent à nous. C'est donc avec un immense plaisir, et une grande fierté que nous dévoilons le plan d'action de la MRC d'Abitibi-Ouest en matière d'immigration.

Comme plusieurs autres territoires, la MRC d'Abitibi-Ouest est confrontée à un important défi démographique. De nombreuses entreprises ou organisations du territoire peinent à combler leur besoin en main-d'œuvre. Les particularités du territoire, dont sa situation géographique éloignée des grands centres, rendent encore plus difficile l'attractivité de cette précieuse main-d'œuvre.

Et pourtant, à mes yeux, notre territoire constitue l'un des secrets les mieux gardés du Québec! L'Abitibi-Ouest est reconnue pour la chaleur humaine de ses citoyens. Des citoyens qui sont fiers d'y vivre et de participer au développement de leur collectivité. Pour attirer de nouvelles personnes immigrantes et pour conserver nos citoyens, il est important de pouvoir leur offrir un milieu permettant à chacun de s'épanouir.

C'est dans un élan de concertation et d'une volonté ferme que la MRC d'Abitibi-Ouest, les municipalités ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire mettent en place les conditions propices afin d'assurer l'attractivité du territoire, l'intégration réussie et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie collective. Nous souhaitons que les actions inscrites dans ce plan mènent plusieurs personnes à faire le choix de vivre en Abitibi-Ouest.

Plus que jamais, j'invite notre population à être plus ouverte et attentive aux besoins des nouveaux arrivants. La MRC d'Abitibi-Ouest mise sur la participation des acteurs du milieu pour mener à terme ce plan d'action. L'attraction, l'accueil et la rétention c'est l'affaire de tous.

Jaclin Bégin,
préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest

Mise en contexte

DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

Depuis le début des années 1990, la population de l'Abitibi-Ouest a subi un recul démographique. En effet, entre 2009 et 2019, sa population a diminué de près de 3 %, alors que l'ensemble du Québec a connu une croissance de 8 % au cours de la même période. Par conséquent, étant confronté à un important défi démographique, le territoire peine à répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et des organisations.

Le « *Rapport diagnostic, population immigrante - MRC d'Abitibi-Ouest* »[1], publié par le Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest en 2019, met en lumière quatre constats en lien avec les défis démographiques et économiques du territoire :

- Le vieillissement de la population;
- L'exode des jeunes;
- Le faible taux de diplomation;
- L'indice de renouvellement de main-d'œuvre alarmant.

Dans ce contexte, la contribution de l'immigration constitue un facteur important dans la recherche de pistes de solution permettant d'assurer le développement économique et la vitalité des municipalités.

PORTRAIT DE L'IMMIGRATION

Des 2 135 personnes immigrantes dénombrées en Abitibi-Témiscamingue, seulement 95 (4 %) résidaient dans la MRC d'Abitibi-Ouest. Bien que le nombre de personnes immigrantes demeure relativement faible, on note cependant une progression de l'immigration en Abitibi-Ouest entre 2006 et 2016 (Tableau 1). La pénurie de main-d'œuvre ayant amplifié le recours au recrutement international, il est fort probable que ce nombre ait crû de façon importante en 2021.

TABLEAU 1 | NOMBRE DE PERSONNES IMMIGRANTES PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION

PÉRIODE D'IMMIGRATION	ABITIBI-OUEST	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	% ABITIBI-OUEST
Avant 2005	55	1190	4,62 %
2006-2010	10	380	2,63 %
2011-2016	30	570	5,26 %
Immigrants totaux	**95**	**2 135**	**4,45 %**
Résidents non permanents	0	240	0 %

Sources: Statistique Canada, Recensement de 2016, Profil de groupe cible. Données-échantillon (25%).

1 Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest, *Rapport Diagnostic : population immigrante - MRC d'Abitibi-Ouest*, 28 juin 2019.

Démarche d'élaboration du plan d'action

VISION DU TERRITOIRE

Ce plan d'action s'inscrit dans la foulée du Plan de développement durable (PDD), dont le fil conducteur s'articule autour de l'occupation dynamique du territoire, tout en misant et en faisant la promotion de sa plus grande force : l'humain qui l'habite.

D'ailleurs, ce plan de développement s'appuie sur les quatre axes de développement qui placent la qualité de vie des citoyens au centre de nos préoccupations :

- Agir pour améliorer le mode de vie des citoyens;
- Agir pour offrir aux citoyens un cadre de vie sain dans un milieu sécuritaire;
- Agir et innover pour augmenter le niveau de vie des citoyens et la compétitivité des entreprises;
- Agir pour assurer la maximisation du Plan de développement durable et des ressources disponibles.

Au cours des prochaines années, la MRC d'Abitibi-Ouest veut se positionner comme un leader et être à l'avant-garde en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles. Elle consentira des efforts importants dans le but de garantir un accès équitable à l'information et aux services, d'inciter la participation, d'adopter un discours positif sur l'immigration et de favoriser les pratiques partenariales, concertées, multisectorielles, complémentaires et innovantes. La MRC d'Abitibi-Ouest entend également encourager le dialogue et le rapprochement interculturel comme moyens favorables à l'inclusion de la diversité ethnoculturelle, à l'égalité des chances ainsi qu'à la lutte contre les préjugés, la discrimination et le racisme.

Bâtir et maintenir le « vivre ensemble » demande, en tant que collectivité locale, de reconnaître l'importance de la langue française comme moyen d'intégration sociale, économique et culturelle, d'être fière des valeurs communes qui nous unissent et de continuer à construire notre futur ensemble.

RÔLE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

Bâtir une collectivité de plus en plus accueillante, inclusive et diversifiée ethnoculturellement nécessite que les élus du territoire assument conjointement le leadership en matière d'immigration et travaillent en concertation avec l'ensemble des partenaires afin de mieux orienter le développement de projets structurants en matière d'attractivité, d'accueil et d'intégration durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Outre ses rôles de facilitateur, d'accompagnateur et de mobilisateur déjà mentionnés, la consultation auprès des partenaires a laissé voir l'importance et la pertinence de la présence municipale en tant que leader afin de :

- Faire des liens entre les différents milieux, favoriser un discours positif de l'immigration et promouvoir la contribution au développement social, économique et culturel des Québécoises et des Québécois de toutes origines (Rassembleur);
- Harmoniser l'ensemble des actions et des stratégies collectives et concertées en matière d'immigration, mieux orienter le développement de projets structurants, favoriser une vision et des objectifs communs, afin d'accroître la cohérence, la complémentarité et l'effet des actions (Coordonnateur);
- Assurer les liens entre les partenaires afin de mettre en place des actions innovantes et structurantes, capables de bonifier l'offre de services de proximité existante et de la rendre plus adaptée et accessible à l'ensemble des personnes immigrantes sur le territoire (Agent de liaison).

Diagnostic local : l'immigration, un phénomène récent en Abitibi-Ouest

D'entrée de jeu, l'établissement des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest est une réalité récente ayant connu une croissance importante au cours des cinq dernières années. En effet, en réponse à une pénurie de main-d'œuvre persistante, plusieurs entreprises ont récemment effectué les démarches de recrutement à l'international pour de la main-d'œuvre saisonnière ou permanente.

Par conséquent, un travail de recherche documentaire ainsi que la tenue de consultations de différents groupes sont nécessaires afin d'obtenir des données récentes pour réaliser un diagnostic local en matière d'accueil et d'établissement durable des personnes issues de l'immigration.

PRINCIPAUX CONSTATS : PERSONNES IMMIGRANTES[2]

DÉFIS D'INSTALLATION ET D'ADAPTATION

Selon la consultation réalisée, les personnes immigrantes font face à cinq principaux défis :

- **Le choc culturel** : Principalement lié à l'intégration et à l'assimilation à une nouvelle vie avec des habitudes et des cultures différentes;
- **Le manque de réseau social** : Pouvant mener à l'isolement et à l'incompréhension face aux cultures différentes. Lorsqu'il est présent, ce dernier facilite grandement l'intégration à la communauté;
- **Le climat** : S'adapter au froid et à la neige est une rude épreuve pour certaines personnes immigrantes n'ayant jamais connu l'hiver;
- **La connaissance du français** : Les personnes immigrantes non francophones ont davantage de difficulté à s'intégrer à la communauté et au marché du travail;
- **L'accès aux services essentiels** : Le transport, le logement, les services de garde et l'accès à Internet et à la couverture cellulaire sont des enjeux territoriaux qui complexifient l'installation des personnes immigrantes.

RAISONS POUR VIVRE EN ABITIBI-OUEST

Le premier constat démontre que les personnes immigrantes choisissent de vivre en Abitibi-Ouest pour deux raisons principales : **la famille et le travail**. En effet, les personnes immigrantes issues du regroupement familial sont venues rejoindre la famille alors que les travailleurs temporaires sont venus sur le territoire pour le travail.

OBSTACLES À L'ÉTABLISSEMENT DURABLE

L'établissement durable des personnes immigrantes est également au cœur des préoccupations du territoire. Plusieurs obstacles doivent être surmontés afin d'y parvenir, comme le manque de services spécialisés à l'immigration, la complexité face au processus d'immigration de la cellule familiale, sans compter la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes sur le marché du travail.

INTÉGRATION ET INCLUSION

De façon générale, les personnes immigrantes souhaitent s'impliquer et se sentent incluses dans la communauté et surtout, ne veulent pas déménager hors de la région.

Toutefois, il est possible que la sensibilité à accueillir des personnes immigrantes ne soient pas toujours présente.

Par ailleurs, la moitié des personnes immigrantes sondées disent rencontrer des difficultés à s'intégrer au marché du travail, surtout les non-francophones.

2 Consultation de la MRC d'Abitibi-Ouest auprès d'une quarantaine de personnes immigrantes, réalisée à l'automne 2021.

Diagnostic local (suite)

DÉFIS DE L'ACCUEIL ET DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

MUNICIPALITÉS

Les consultations auprès des municipalités et de leurs citoyens ont permis de dégager certains défis[3] :

- **Faible nombre de personnes immigrantes par municipalité**

  On constate un faible nombre de personnes immigrantes par municipalité. En effet, la moitié des municipalités affirment avoir des résidents issus de l'immigration sur leur territoire, un tiers disent ne pas en avoir et une faible proportion ne possèdent pas l'information.

- **Mesures limitées quant à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrantes**

  En raison de la faible proportion de personnes immigrantes par municipalité, la plupart des municipalités n'ont pas de mesures formelles pour les accueillir et les intégrer.

- **Connaissances limitées liées à l'immigration**

  De façon générale, il y a un manque de connaissances liées à l'immigration sur le territoire.

- **Perception positive de la contribution des personnes immigrantes**

  Les municipalités sont conscientes de l'apport positif de l'immigration quant à leur développement, soit par l'occupation du territoire, le développement culturel, la disponibilité de la main-d'œuvre, et la diversité des connaissances et des compétences.

- **Bonne ouverture des citoyens face à l'inclusion des personnes immigrantes**

  Plus de la moitié des municipalités, notamment celles ayant des résidents issus de l'immigration, sont d'avis que le degré d'ouverture des citoyens est favorable.

3 Consultation de la MRC d'Abitibi-Ouest auprès de 20 municipalités du territoire.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Voici les principaux défis auxquels les organismes communautaires doivent faire face[4] :

- **Besoin d'interpeller les personnes immigrantes**

  Très peu d'organismes offrent des activités spécifiques pour les personnes immigrantes. Les organismes ont intérêt à interpeller ces personnes afin de connaître leurs besoins et développer une approche et des services mieux adaptés et plus complets.

- **Barrière de la langue**

  De plus, ils sont conscients que si la personne immigrante ne parle pas le français, une barrière de langue s'installe pour l'offre des services.

  Malgré ces défis, les organismes communautaires démontrent une bonne ouverture à être mieux outillés sur les thèmes liés à la diversité culturelle et à l'immigration au Québec. Ils souhaitent également en connaître davantage sur les services offerts auprès des personnes immigrantes.

4 Consultation de la MRC d'Abitibi-Ouest auprès de 18 organismes.

EMPLOYEURS

Voici les principaux défis auxquels les sondés doivent faire face[5] :

- **Défis du recrutement à l'international**

  Les employeurs sondés mentionnent que la lourdeur administrative, les coûts et les délais de recrutement représentent les principaux freins au recrutement à l'international.

- **Défis face à l'intégration en entreprises des travailleurs immigrants**

  D'autres défis exprimés par les employeurs sont la connaissance de la langue et du vocabulaire du travail québécois, les biais culturels ainsi que le climat.

  Par ailleurs, l'intégration des personnes immigrantes est positive pour plus de la moitié des employeurs, quel que soit le processus d'embauche. Toutefois, pour le tiers des employeurs, il a fallu du temps pour l'adaptation et une faible proportion affirme que l'intégration a été difficile.

  La concertation, la mobilisation et la communication sont des facteurs clés à considérer pour la réussite de l'intégration et de la rétention des personnes immigrantes.

5 Consultation de la MRC d'Abitibi-Ouest auprès d'un échantillonage de 27 employeurs de plus de 10 employés.

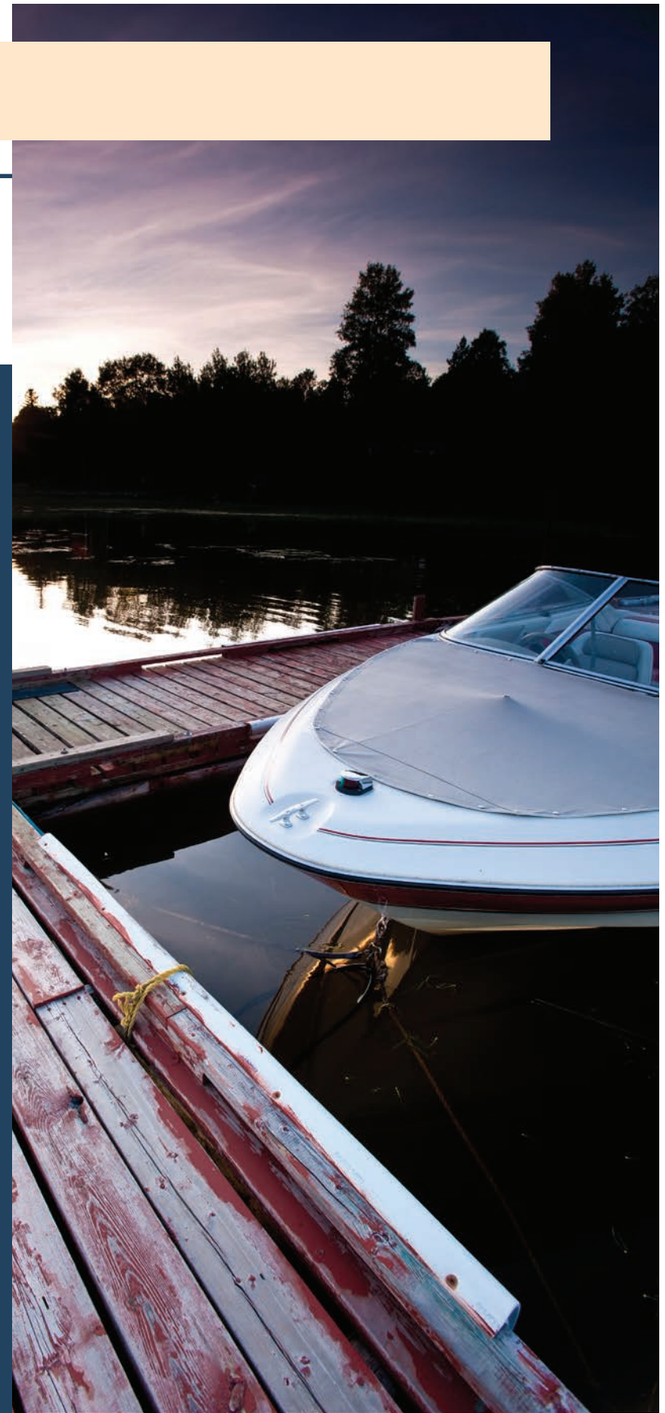

Enjeux communs du territoire

- Nombre restreint de personnes immigrantes par municipalité;
- Connaissances limitées sur les besoins liés à l'immigration;
- Connaissances limitées sur les ressources liées à l'immigration;
- Offre limitée d'activités permettant la pleine participation et l'établissement durable des personnes immigrantes;
- Difficultés liées à la mise en place de comités d'accueil des nouveaux arrivants dans les municipalités;
- Offre limitée de services spécialisés pour les personnes immigrantes;
- Barrière linguistique pour les non-francophones;
- Perception que la contribution des personnes immigrantes est limitée selon certains points de vue;
- Contraintes d'accès à certains services essentiels (transport, logement, garderie);
- Phénomène d'immigration récent sur le territoire.

Axes stratégiques d'intervention

Un milieu conscient et sensible

Pour un succès durable en matière d'accueil, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, notre territoire doit retenir les gens qui ont « posé leurs valises » en Abitibi-Ouest. Pour ce faire, il est nécessaire à court terme de bien comprendre leur parcours, leur réalité et leurs besoins afin de trouver des solutions adaptées. Cet axe d'intervention vise à valoriser l'apport positif de la diversité ethnoculturelle et de sensibiliser la communauté, les employeurs et les organismes à la contribution des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Enjeux :

- Perception que la contribution des personnes immigrantes est limitée selon certains points de vue;
- Connaissances limitées sur les besoins liés à l'immigration;
- Connaissances limitées sur les ressources liées à l'immigration.

Objectifs spécifiques	Actions
1. Conscientiser les acteurs du milieu aux enjeux ainsi qu'à la contribution socioéconomique et culturelle des personnes immigrantes sur le territoire.	1.1 Développer un réseau d'ambassadeurs issus de l'immigration, afin de promouvoir l'apport économique, culturel et social de l'immigration sur le territoire.
	1.2 Faire connaitre aux acteurs du milieu, le portrait des personnes immigrantes : les besoins, les enjeux et les attentes.
2. Assurer une meilleure préparation des milieux de travail (municipaux et de la communauté) à la diversité ethnoculturelle ainsi qu'à l'intégration des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.[6]	2.1 Tenir une activité de formation visant à sensibiliser les employeurs, les organismes et les municipalités à l'accueil, l'intégration et l'inclusion des personnes immigrantes.
	2.2 Promouvoir l'interculturalisme et le mieux vivre ensemble en prenant part à des événements thématiques interculturels provinciaux et nationaux.
	2.3 Sensibiliser les employeurs, les municipalités et les organismes à mettre en place une politique d'accueil et d'inclusion des personnes immigrantes.

6 Plan d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre de la MRC d'Abitibi-Ouest.

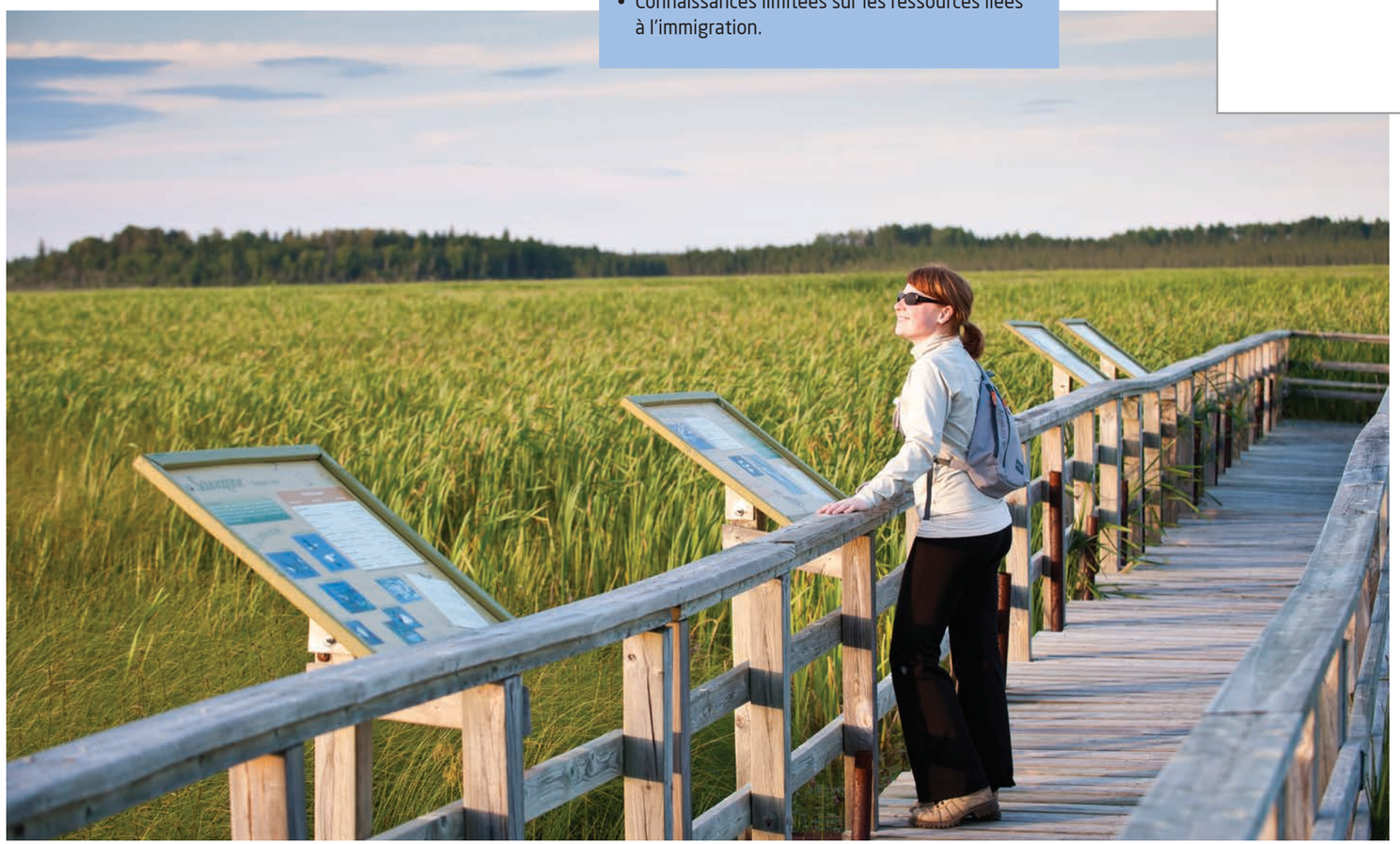

Un milieu attractif et accueillant

L'attractivité d'un territoire commande de bien cerner les besoins et les attentes des clientèles que l'on souhaite intéresser, mais surtout de bien connaître l'ADN du territoire pour faire valoir ses avantages les plus significatifs et ainsi le rendre attrayant. L'image de marque demeure importante, mais elle doit reposer sur des bases solides et authentiques pour créer l'attraction, puisque ce sont les citoyens du territoire qui en sont les porte-paroles et la force de persuasion.

D'autre part, la qualité d'accueil et la facilité à s'installer confortablement dans un nouveau milieu de vie sont des facteurs critiques pour maximiser les chances de retenir les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles sur notre territoire.

Cet axe d'intervention vise à soutenir la capacité du milieu à attirer et à accueillir adéquatement les personnes qui souhaitent s'établir en Abitibi-Ouest. Il cherche à faire connaître le territoire et le rendre plus attrayant, concerter et outiller les différents acteurs du milieu afin d'accroitre la cohérence et l'efficacité de l'offre de services.

Enjeux :

- Difficultés liées à la mise en place de comités d'accueil des nouveaux arrivants dans les municipalités;
- Nombre restreint de personnes immigrantes par municipalité;
- Barrière linguistique pour les non-francophones;
- Contraintes d'accès à certains services essentiels (transport, logement, garderie).

Objectifs spécifiques	Actions
3. Faire connaître le territoire et le rendre plus attrayant.	3.1 Adapter les outils mis à notre disposition suite aux travaux en lien avec la campagne d'attractivité territoriale, afin d'attirer davantage de personnes immigrantes.[7]
4. Offrir un accueil chaleureux aux personnes immigrantes et les orienter dans leur nouvel environnement.	4.1. Développer un mécanisme d'inscription ou de référencement favorisant un meilleur arrimage entre les acteurs du milieu, afin d'identifier rapidement les personnes immigrantes et leur famille qui viennent s'établir sur le territoire de l'Abitibi-Ouest.
	4.2. Collaborer avec les services d'intervenants de première ligne afin d'assurer un accueil chaleureux et une prise en charge rapide des personnes nouvellement arrivées.
	4.3 Collaborer à l'organisation d'activités d'accueil annuelles des personnes immigrantes nouvellement arrivées sur le territoire.
5. Accompagner les personnes immigrantes nouvellement arrivées dans leurs démarches d'installation et d'accès aux services sur le territoire.	5.1 Encourager la mise en place d'un comité d'accueil et de parrainage dans chacune des municipalités ou d'un comité conjoint composé de plusieurs municipalités du territoire.
	5.2 Collaborer à la mise à jour des outils d'information et en assurer la diffusion avec les partenaires.
	5.3 Fournir aux municipalités un modèle de trousse d'accueil générique destinée aux personnes immigrantes nouvellement arrivées, afin de bien les informer sur les services et programmes offerts.
	5.4 Communiquer et soutenir les initiatives des comités de travail existants et du comité citoyen, face aux enjeux vécus par les personnes immigrantes en lien avec les services essentiels (accès au logement, transport, services de garde).
	5.5 Contribuer à mieux structurer et orienter les ressources disponibles offertes aux personnes immigrantes non francophones par les différents organismes.

[7] Les informations contenues dans ce tableau sont tirées du Plan d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Un milieu inclusif

Le milieu doit offrir une gamme diversifiée d'activités et d'occasions permettant la pleine participation et l'établissement durable des personnes immigrantes.

Cet axe d'intervention vise à valoriser l'apport positif de la diversité ethnoculturelle et de sensibiliser la communauté à sa responsabilité en matière d'inclusion. À travers les actions de cet axe, nous cherchons à créer et à maintenir des liens bienveillants avec les personnes nouvellement établies, à renforcer le sentiment d'appartenance de la population et la fierté d'appartenir à une communauté diversifiée et inclusive.

Enjeux :

- Offre limitée d'activités permettant la pleine participation et l'établissement durable des personnes immigrantes.

Objectifs spécifiques	Actions
6. Favoriser le rapprochement interculturel, afin de créer un engagement social au sein de la communauté.	6.1 Accroître les relations avec les organismes visant l'inclusion et la diversité interculturelle.
	6.2 Encourager les opportunités de bénévolat au sein des organismes et des municipalités et les faire connaître aux personnes immigrantes.
	6.3 Élaborer un guide à l'intention des intervenants et des bénévoles des organismes communautaires portant sur les meilleures pratiques en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes.
	6.4 Soutenir le développement de projets innovants favorisant l'inclusion, le dialogue interculturel et la pleine participation des personnes immigrantes auprès de la communauté.
7. Appuyer les employeurs dans la mise en place de meilleures pratiques favorisant l'accueil et la rétention de la main-d'œuvre.[8]	7.1 Proposer aux employeurs différents outils, tels qu'une trousse d'accueil ou un guide des meilleures pratiques d'inclusion et de rétention des personnes immigrantes.[9]
	7.2 Établir des liens avec les autres MRC du Québec afin d'échanger sur les meilleures pratiques en matière d'accueil, d'intégration et d'inclusion et les partager avec les employeurs et autres partenaires.
	7.3 Développer des mécanismes plus efficaces de maillage entre les futurs diplômés issus de l'immigration et les employeurs.

8, 9 Plan d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre de la MRC d'Abitibi-Ouest.

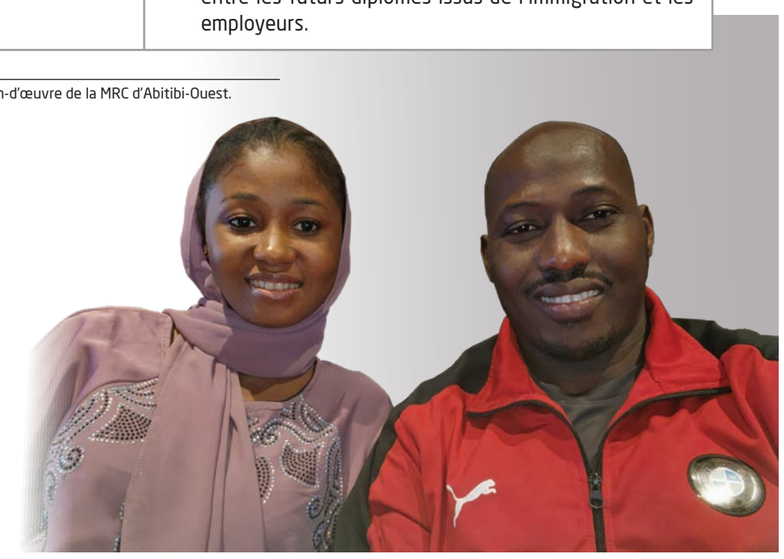

Un milieu actif et concerté

L'immigration est un phénomène relativement récent sur notre territoire. La communication, le partage d'information, la mobilisation, la concertation et l'implication de l'ensemble des acteurs du milieu sont essentiels à la réussite de cet exercice. À travers cet axe d'intervention, la MRC d'Abitibi-Ouest souhaite contribuer activement à la mise en œuvre d'initiatives novatrices et inspirantes en matière d'accueil et d'inclusion des personnes immigrantes, en encourageant et en soutenant des initiatives concertées du milieu permettant de rencontrer les objectifs spécifiques identifiés dans ce plan d'action.

Enjeux :

- Phénomène d'immigration récent sur le territoire;
- Offre limitée de services spécialisés pour les personnes immigrantes.

Objectifs spécifiques	Actions
8. Favoriser la communication et la concertation entre les partenaires du milieu sur la question de l'immigration.	8.1 Mettre en place et assurer la coordination d'une table de concertation sur l'attractivité et l'immigration visant à échanger sur toute question en matière d'accueil, d'installation, d'inclusion ainsi que de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
9. Établir des mécanismes de mise en œuvre et de suivi rigoureux.[10]	9.1 Assurer une saine gestion /gouvernance du projet par la mise en place d'un comité de suivi et le suivi des différents indicateurs.
	9.2 Communiquer périodiquement avec les clientèles cibles pour connaître leur taux de satisfaction à l'égard de leur nouvelle terre d'adoption.[11]

10, 11 Plan d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Témoignages

Au-delà de la langue, de l'intégration sociale et professionnelle, arriver dans une nouvelle ville où l'on ne connait personne est un moment d'insécurité et d'anxiété.

J'ai eu la chance de rencontrer une autre mexicaine, qui m'a beaucoup aidée pour l'intégration sociale. Pour ce qui est de l'intégration professionnelle, c'était un peu plus difficile, car je ne savais pas où aller. Je suis allée voir Emploi-Québec et heureusement, j'ai pu rentrer dans un programme d'intégration au travail où j'ai pu faire des stages dans divers lieux avec Le Centre de formation générale Le Retour. De plus, j'ai eu du mal à trouver une garderie. Le bouche à oreille et les quelques personnes que je connaissais m'ont aidée dans la recherche.

Je pense que mon intégration est faite, mais quand je retourne en arrière et que je vois toutes les difficultés à trouver certaines informations, un petit pincement me vient au cœur ou je me demande si je recommencerais.

Malgré les difficultés que j'ai eues, L'Abitibi-Ouest m'a donné l'opportunité de me développer professionnellement d'une manière que je n'aurais pas eue ailleurs et question famille, mes enfants profitent d'une qualité de vie exceptionnelle.

Géraldine Jacome, arrivée en 2011

Mon plus grand défi a été de recommencer ma vie à zéro (logement, travail, amis, activités).

Ce qui m'a le plus aidé est ma volonté de découvrir une autre culture, un autre pays où je me sentirais bien et où je pourrais être heureux avec ma famille.

J'ai l'intention de demeurer en Abitibi-Ouest pendant encore plusieurs années.

Aujourd'hui, je me sens très bien par rapport à ce grand changement et je ne regrette pas mon choix. J'ai un équilibre entre ma vie professionnelle et ma vie personnelle. J'en profite pour faire des activités seul et en famille.

Florentin Lesage, arrivé en 2017

Comité de pilotage

En vertu de l'entente conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), la MRC d'Abitibi-Ouest a mis en place un comité de pilotage. Ce comité assume un rôle d'accompagnement dans l'élaboration du plan d'action et est composé des personnes suivantes :

Mme Joanie Poliquin
Regroupement des organismes communautaires d'Abitibi-Ouest (ROCAO);

Mme Isabelle Métivier
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT);

Mme Anne-Sophie Delommez
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT);

M. Laurent Chalifour
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest (CJEAO);

Mme Jennifer Boucher
Les Aciers JP;

Mme Melissa Larouche
Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO);

M. Marco Fournier
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi (CSSLA);

M. Oli Ogogo
Vision Travail Abitibi-Témiscamingue;

Mme Jacqueline Simone Londo
Ministère de l'Immigration, de la
Francisation et de l'Intégration (MIFI);

Mme Manon Beaudoin
MRC d'Abitibi-Ouest;

Mme Cecilia Carmona
MRC d'Abitibi-Ouest.

Annexe

DÉFINITIONS

Biais culturel : Tendance à analyser, interpréter et juger les choses uniquement à travers le filtre de ses propres références culturelles.

Minorité ethnoculturelle : Personne qui fait partie d'un groupe social minoritaire, d'un point de vue démographique et qui partage des traits collectifs, entre autres culturel, linguistiques, sociaux ou religieux. Une personne de minorité ethnoculturelle peut être une personne immigrante ou née au Québec.

Personne immigrante : Personne d'origine étrangère qui a obtenu des autorités de l'immigration le droit de résider au Canada, de façon temporaire ou permanente. La personne immigrante qui a obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation est comprise dans ce groupe.

Résident non permanent (temporaire) : Le statut temporaire est accordé à la personne qui satisfait aux exigences législatives relatives à l'entrée ou au séjour au Canada en tant que visiteur, étudiant, travailleur ou titulaire d'un permis de résident temporaire.

Un résident temporaire est autorisé à être présent sur le territoire canadien pour une période limitée et quittera le territoire à l'expiration de son statut, à moins que ce statut ne soit prolongé ou qu'il acquiert un autre statut. Quand la période de séjour autorisée est expirée, le résident temporaire qui reste au Canada sans autorisation officielle (par exemple : résidence permanente, prolongation de séjour) se retrouve sans statut.

Remerciements

La MRC d'Abitibi-Ouest tient à remercier l'ensemble des organisations, groupes d'intérêt, personnes immigrantes et acteurs du milieu qui ont participé et contribué, de près ou de loin, aux différentes étapes de cette démarche collective de consultation, de mobilisation, de concertation et d'élaboration du plan d'action. Elle offre également des remerciements aux membres du Comité de pilotage pour leur engagement, leur soutien et leur disponibilité ainsi qu'au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour leur contribution au financement de ce plan d'action.

Témoignages

Le plus grand défi a été de pouvoir m'acclimater dans une région de grand froid et très limitée en moyen de transport en commun.

La facilitation et l'intégration ont été rendues possibles par l'organisme Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest et mes collègues de travail, pleines de ressources.

Mon intégration prend du sens, prend la forme. Je m'adapte aux activités et aux réalités de la région. Cela m'a permis d'explorer et d'exploiter les opportunités présentes et de découvrir certaines compétences en moi non exploitées.

C'est envisageable de demeurer en Abitibi-Ouest, mais j'y réfléchis encore.

Marthe Lebughe, arrivée en 2021

Le plus grand défi pour moi est d'apprendre le français. Jusqu'à présent, c'est toujours un défi. Il m'a fallu des années pour avoir le courage et la confiance nécessaires pour parler, écrire et lire le français.

Ma fille a été mon inspiration, pour être forte et faire les choses dont j'ai besoin.

Aujourd'hui, je me sens fantastique. Ma famille est ici, donc c'est dure de partir.

Myra Guertin, arrivée en 2013

Mon plus grand défi a été la langue et les différences culturelles.

Ce qui m'a le plus aidé c'est mon conjoint, le Centre de Croissance d'Abitibi-Ouest, le Centre de formation générale Le Retour, les services de la Mosaïque interculturelle et la Corporation Concept Alpha de Rouyn Noranda.

Je veux demeurer en Abitibi-Ouest; j'aime la région, j'aime la nature.

La langue reste toujours un gros défi. Je suis une immigrante, je parle français avec un accent, ce qui rend parfois la communication difficile, mais les sentiments de dépassement et d'apprentissage continuent à me renforcer et c'est grâce à chaque réalisation, tant personnelle que professionnelle qui nous rend heureux ici.

Raquel Oliveira, arrivée en 2014

PHOTOS
Jean Caron
Hugo Lacroix
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest
MRC d'Abitibi-Ouest
Elye Carrier

CONCEPTION ET IMPRESSION
Impression Plus, La Sarre

MRC d'Abitibi-Ouest 11, 5e Avenue Est La Sarre QC J9Z 1K7
www.mrcao.qc.ca